



Compte-rendu CA 18 nov 2020 sur
BILAN SOCIAL 2019 : questions des élu.e.s CGT

Questions préalablement posées par les élu.e.s CGT au CT du 12 octobre auxquelles la direction s'était engagée à répondre avant le 18/10

Au 10 novembre, aucune réponse

L'étude du bilan social annuel est obligatoire, il doit être soumis et discuté dans les instances.

Effectifs ENS Lyon :

. Augmentation chaque année du nombre de contractuels BIATSS (90 en 2015 et 2016, 118 en 2017, 135 en 2018, 127 en 2019, alors que le nombre de Biatss au total reste le même 568)

Le nombre des contractuels enseignants demeure très élevé (un peu plus de 300) et stable)

Nombre de contractuels élevés, quelle mesure pour résorber la précarité ?

Réponse DRH : en effet, les chiffres montrent une augmentation, mais concernant les contractuels Biatss il y a tous les ans aussi des titularisations proposées (postes parfois non pourvus). Combien ? :
réponse 3-4

. p.12 : Parmi ces contractuels la part de CDI a nettement augmenté en 2018 (en raison de l'intégration du labo Persée) : de 7 en 2017 on passe à 15 en 2018 et 17 en 2017.

N'étant pas fonctionnaires, les contractuels en CDI ne sont pas soumis aux augmentations à progression salariale (échelons etc).

Quelle progression de salaire pour elles/eux ? quelle est la procédure mise en place par l'ENS ?

Réponse de DRH : tous les 3 ans leur salaire « peut » être renégocié.

CGT : pourquoi comment ? réponse DRH : C'est une possibilité pour l'Ecole mais pas une obligation. La prochaine échéance sera au 1^{er} trimestre 2021.

EGALITÉ F/H :

. 21% des PU sont des femmes (contre 26% au plan national, d'après le bilan social du Ministère).
quelles actions ?

. p.24-25 : répartitions par support : gros décalage sur l'occupation des supports

ex : AENES 142 supports et que 89 effectifs

BIB 70 supports pour 60 personnes

Des explications ?

. p.27 : promotions et mouvements : 62% sur la totalité des promotions sont obtenues par des femmes, ce qui ne veut rien dire car il existe des filières totalement féminines...

Nous souhaitons disposer des chiffres des promotions par sexe et par catégorie.

. p. 32 : flux entrant et sortants :

Lors du précédent bilan social les données ont été demandées par service. Comment expliquer que les chiffres détaillés ne soient toujours pas fournis un an plus tard, et que la même approximation grève le bilan social 2019 ?

. p.40-41 : demande d'un bilan indemnitaire sexué : chiffres hommes femmes sur les salaires (médians, moyens) par catégorie, et les primes. Ce que fait le ministère dans son bilan social.

. p.49 : temps partiels réservés uniquement aux femmes : qui du temps partiel pour les EC ? nous avons convenu l'an dernier de nous donner ces chiffres

. p. 67 : aucune info sur la répartition femmes hommes des accidents de travail/trajet

De manière générale, la publication de données sexuées dans le bilan social sera une obligation à compter de janvier prochain et de la mise en œuvre du plan égalité du Ministère. Peut-être pourrions-nous devancer l'appel ?

Réponse DRH : oui nous serons obligées de fournir des bilans sexués et nous le ferons à l'avenir quand nous y serons obligés.

CGT : Serait-il possible d'avoir un bilan 2019 sexué / DRH a accepté de se pencher là-dessus

Primes et indemnités, absences maladies, handicap...

. Bilan des primes dérogatoires actées dans notre établissement. Ou figurent-elles dans ce bilan social ?

Réponse du président : nous ne justifierons pas et ne publierons rien sur ces primes

CGT : argent public dépensé sans justification c'est illégal

. p. 42 : primes et indemnités – baisse des primes pour les BIATSS depuis 2 ans

nous notons une baisses des primes des BIATSS depuis 2 ans

. p. 56 : les absences maladies : 2017 +10%, 2019 +19%, **2020 + 21% !**

quelles explications ? quelles actions pour y remédier ?

. p. 70 : handicap 4 /4% de Travailleurs handicapés, loin des 6% exigés. l'ENS paie-t-elle des pénalités ?

CGT : le bilan social s'enorgueillit d'un « progrès constant » mais peut-on se satisfaire de ne pas atteindre le niveau légal ? L'École paie-t-elle des pénalités ? Réponse Président : nous y travaillons...nous instruisons le dossier. On n'a jamais refusé un candidat porteur de handicap sur un poste (heureusement ce serait illégal). On fait tout ce qu'on peut. Ca n'est jamais assez pour vous, vous n'êtes jamais satisfaits. CGT: c'est satisfaisant quand c'est conforme à la loi. Pénalités ? : Oui, pénalités payées par l'école.

. quid de la prime vélo discutée l'an dernier ? demande de recharge pour voitures électriques ?

Rep président: nous avons avancé. Forfait mobilité durable (pour les déplacements en vélo) mis en place dès 2021. Bornes de recharge électrique seront en place en 2021 aussi.

LOCAUX SYNDICAUX

décret sur les droits syndicaux n° 82-447 du 28 mai 82 :

Obligation de fournir un local syndical équipé (ordinateur, meubles..)à chaque organisation syndicale **représentative** dans les établissements de plus de 500 salariés

Précision : locaux doivent être « dans l'enceinte des bâtiments administratifs. Toutefois, en cas d'impossibilité, ces locaux doivent être situés en dehors de l'enceinte des bâtiments administratifs. L'administration supporte, le cas échéant, les frais afférents à la location de ces locaux. » Donc location.

Locaux avec les équipements nécessaires (ordinateur, mobilier, etc)

Obligation de prévoir ces locaux en cas de construction ou aménagement des locaux administratifs.

Or, actuellement 1 local syndical partagé par CGT, FSU et Sud-Solidaires (soit 15m2)

Intervention des élus SNESUP et CGT

Réponse président : C'est une question à traiter en CT et pas ici. , nous avons fait plusieurs propositions pas acceptées, pas assez bien.

CGT: vous avez proposé 3 locaux pour 4 organisations syndicales (local actuel, une cuisine de 9m2 et un local sur Monod pris par la CFDT) Est-ce que les organisations syndicales de Sanofi se réunissent dans une cuisine ?

Président : « non mais elle ne fonctionnait pas... »

CGT : dommage !!!

